

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 9 mai 2016, à 20 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Mario Carrier, M. Charles Choquette, M. Rhéal Grenier, M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

ORDRE DU JOUR

Points pour délibération

1 Assemblée d'avril 2016

- 1.1 Adoption du procès-verbal du 11 avril 2016
- 1.2 Adoption du procès-verbal de l'ajournement du 19 avril 2016

2 Assemblée du 9 mai 2016

- 2.1 Liste des comptes à payer

Période de questions

3 Administration générale

- 3.1 Conseil municipal
 - 3.1.1 Approbation des états financiers OMH - 2015
 - 3.1.2 Adoption du règlement 795-16 modifiant le règlement 679-09 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgences 9-1-1
- 3.2 Gestion financière et administrative
 - 3.2.1 Changement du serveur
 - 3.2.2 Dépôt des rapports semestriels
 - 3.2.3 Dépôt du rapport financier 2015

4 Sécurité publique

- 4.1 Service des Incendies
 - 4.1.1 Rapports d'événements
 - 4.1.2 Suivi sur le programme de santé spécifique service incendies

5 Transport & bâtiment

- 5.1 Voirie & réseau routier
 - 5.1.1 Entretien des chemins d'hiver – Échange de services avec Ville de St-Césaire

- 5.1.2 Enlèvement des lumières de signalisation aux passages à niveau rue Principale et rang Séraphine
- 5.1.3 Demande de subvention à Mme la Députée (Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal) PAARRM
- 5.1.4 Réparation de pavage à la caserne des pompiers

6 Hygiène du milieu

- 6.1 Résultat de soumissions – Disposition et soutirage des boues station d'épuration
- 6.2 Cours d'eau du Village – Phase II, autorisation des travaux effectués par la Commission Scolaire des Hautes-Rivières

7 Aménagement, urbanisme et développement

- 7.1 Aménagement, urbanisme et zonage
 - 7.1.1 Dérogation mineure, 81 rue Saint-Georges
 - 7.1.2 Dérogation mineure, 128 rang Saint-Charles
 - 7.1.3 Dérogation mineure, 98 route 235
 - 7.1.4 Rapport – Observation au 62, croissant des Hirondelles
 - 7.1.5 Embauche d'un directeur des services techniques
 - 7.1.6 Demande d'autorisation à la CPTAQ, enlèvement de sol arable rang Casimir
 - 7.1.7 Dos d'âne rue Mercure

8 Loisirs et culture

- 8.1 Activités récréatives et culturelles
 - 8.1.1 Demande de renouvellement d'autorisation de traverser – Véhicules hors route
 - 8.1.2 Embauche des animateurs et accompagnateurs du camp de jour 2016
 - 8.1.3 Adhésion à Loisir et Sport Montérégie - 2016
- 8.2 Infrastructures
 - 8.2.1 Conception et mise en plan pour l'aire de jeux d'eau

Période de questions

9 Divers & affaires nouvelles

Correspondance

- Co-1 MRC de Rouville – Règlement numéro 793-16
- Co-2 MRC de Rouville – Programme de compensation matières résiduelles 2^e versement
- Co-3 Application d'herbicides – Emprises ferroviaires
- Co-4 Journée de la culture - Invitation
- Co-5 Ville de Pincourt – Invitation Villes et Villages en santé le 19 mai 2016
- Co-6 Ministre des Transports – Aide à l'entretien du réseau routier local - 2016
- Co-7 Cegep de Granby – Remerciements et invitation

RÉSOLUTION 05-125-16
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 AVRIL 2016

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 11 avril 2016.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 05-126-16
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 19 AVRIL 2016

Il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance d'ajournement du 19 avril 2016.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 05-127-16
ADOPTION DES COMPTES À PAYER

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer.

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

▪ Déboursés directs :	5 842.16 \$
▪ Fournisseurs :	441 570.63 \$
▪ Salaires :	43 888.39 \$

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION 05-128-16
APPROBATION ÉTATS FINANCIERS 2015 - OMH

Il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'accepter les états

financiers 2015 de l'Office Municipal d'Habitation d'Ange-Gardien, ainsi que le déficit s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 05-129-16

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 795-16 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 679-09 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'adopter le règlement numéro 795-16 modifiant le règlement numéro 679-09 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 05-130-16

ACHAT D'UN NOUVEAU SERVEUR

Considérant l'offre de services de Logimax Service informatique inc. pour un nouveau serveur, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser une dépense de 2 260,00 \$ plus taxes pour l'achat du nouveau serveur, ainsi que les frais relatifs à l'installation.

Adopté à l'unanimité.

DÉPÔT DES RAPPORTS SEMESTRIELS

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Brigitte Vachon, procède au dépôt des rapports semestriels conformément à l'article 176.4 du *Code municipal du Québec*.

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2015

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport financier 2015 de la Municipalité d'Ange-Gardien, ainsi que le rapport du vérificateur externe.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

RÉSOLUTION 05-131-16
PROGRAMME SPÉCIFIQUE DE SANTÉ SERVICE INCENDIE

Considérant la mise à jour du *Programme de santé spécifique à l'établissement* pour le service des incendies, datée de décembre 2015;

Considérant les risques d'accidents ou de maladies du travail auxquels les pompiers sont exposés en situation d'urgence;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Mario Carrier et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien accepte la planification opérationnelle des activités du programme de santé établie par le *Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke* pour le Service des incendies d'Ange-Gardien.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 05-132-16
ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER – ÉCHANGE DE SERVICES AVEC VILLE DE ST-CÉSAIRE

Considérant qu'une portion de 1.58 km du rang Saint-Charles et une portion de 1.61 km du rang Casimir, appartenant à la Ville de Saint-Césaire, sont déneigées par la Municipalité d'Ange-Gardien;

Considérant qu'une portion de 1.46 km du rang Rosalie, appartenant à la Municipalité d'Ange-Gardien, est déneigée par la Ville de Saint-Césaire;

Considérant que la portion de la Ville de Saint-Césaire, déneigée par la Municipalité d'Ange-Gardien, est plus longue de 1.73 km;

Considérant que la Ville de Saint-Césaire et la Municipalité d'Ange-Gardien s'entendent d'années en années pour la facturation du déneigement de 1.73 km par la Municipalité d'Ange-Gardien à la Ville de Saint-Césaire;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu de facturer à la Ville de Saint-Césaire la somme de 4 003,09 \$ relativement au déneigement d'une partie du rang Saint-Charles et d'une portion du rang Casimir, tel le détail annexé aux présentes.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 05-133-16

ENLÈVEMENT DES LUMIÈRES DE SIGNALISATION DES PASSAGES À NIVEAU RUE PRINCIPALE ET RANG SÉRAPHINE

Considérant la correspondance reçue de la compagnie de chemin de fer Central Maine & Québec Railway Canada inc. informant que celle-ci procédera sous peu à l'enlèvement des lumières de signalisation aux passages à niveau de la rue Principale et du rang Séraphine;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'informer la compagnie de chemin de fer que la Municipalité d'Ange-Gardien confirme son accord pour la réalisation desdits travaux.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 05-134-16

DEMANDE DE SUBVENTION À MME LA DÉPUTÉE (PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM))

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Mario Carrier et résolu de demander à la députée d'Iberville, Madame Claire Samson, une subvention pour la réfection d'une section du rang Casimir et de la rue Principale dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM).

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 05-135-16

RÉPARATION DE PAVAGE À LA CASERNE DES POMPIERS

Considérant la soumission reçue d'Asphalte des Cantons, division de Sintra inc. pour la réparation du pavage à la caserne des pompiers, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser une dépense de 990,00 \$ plus taxes pour la réalisation des travaux.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 05-136-16

RÉSULTAT DES SOUMISSIONS POUR LA DISPOSITION ET LE SOUTIRAGE DES BOUES DE LA STATION D'ÉPURATION

Considérant que les Services techniques ont demandé des soumissions pour la disposition et le soutirage des boues de la station d'épuration;

Considérant les soumissions reçues pour la disposition des boues à savoir :

COMPAGNIE	PRIX AVEC TAXES
Centrix environnement	33 174,89 \$
Viridis environnement	33 723,78 \$
Englobe, corporation	60 265,30 \$

Considérant les soumissions reçues pour le soutirage des boues à savoir :

COMPAGNIE	PRIX AVEC TAXES
Centrix Environnement	39 171,98 \$
ASDR Environnement	46 725,84 \$

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'octroyer le contrat pour la disposition et le soutirage des boues à Centrix Environnement, selon les offres décrites ci-haut.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 05-137-16

COURS D'EAU DU VILLAGE - PHASE II, DÉCRET DES TRAVAUX ET AUTORISATION DE PAIEMENT À LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

Considérant que, dans le cadre de l'agrandissement de l'école Jean-XXIII, la Municipalité d'Ange-Gardien a conclu une entente avec la MRC de Rouville relative à la gestion des travaux de remplacement de la canalisation dans le cours d'eau du Village – Phase II, sur le territoire de la Municipalité d'Ange-Gardien;

Considérant que, dans le cadre de l'agrandissement de l'école Jean-XXIII, la Municipalité d'Ange-Gardien s'est entendue avec la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour que cette dernière procède au remplacement de la canalisation du cours d'eau du Village et que la Municipalité assume les coûts relatifs à la fourniture des matériaux;

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien a obtenu un certificat d'autorisation, article 22, du Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour le déplacement du cours d'eau du Village situé sur le terrain de l'école Jean-XXIII dans la Municipalité d'Ange-Gardien;

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Mario Carrier et résolu :

- De décréter les travaux de remplacement de la canalisation du cours d'eau du Village - Phase II, localisés sur les lots numéros 3 518 286 et 3 518 679;
- D'autoriser le paiement de la somme de 70 246,38 \$ à la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour le remboursement des matériaux relatifs au changement de la canalisation du cours d'eau du Village;

- De demander à la Commission scolaire des Hautes-Rivières de transmettre à la Municipalité les plans tels que construits des travaux réalisés, relatifs au certificat d'autorisation numéro 7450-16-01-0398801/401290928 ainsi que les autres documents requis par le MDDELCC.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 05-138-16
DÉROGATION MINEURE AU 81, RUE SAINT-GEORGES

Considérant la demande de dérogation mineure soumise au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour la propriété du 81, rue St-Georges relativement à la construction d'un bâtiment multifamilial comportant quatre logements sur une portion du lot 3 518 409;

Considérant que le projet ne peut pas se conformer à l'article 9.4.1 du règlement de zonage, car l'espace ne permet pas d'aménager toutes les cases de stationnement en cours latérales et arrière;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de rendre conditionnelle l'acceptation de cette dérogation sous réserve que les aires de stationnement soient identifiées par des marqueurs physiques;

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que le conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien accepte la demande de dérogation mineure relative à la construction d'un bâtiment multifamilial, mais l'assujetti aux conditions suivantes :

- Le regroupement des cases de stationnement 9, 10 et 11 devront être bordées d'une haie de cèdres sur les côtés situés en cours avant;
- L'emplacement des cases de stationnement 9, 10 et 11 devront être identifiées par des marqueurs physiques permanents, tel du marquage de sol sur pavage ou des bordures de béton.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 05-139-16
DÉROGATION MINEURE AU 128 RANG SAINT-CHARLES

Considérant la demande de dérogation mineure soumise au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour la propriété du 128, rang Saint-Charles relativement aux travaux d'agrandissement du patio effectués sans permis et qui se trouvent à environ 2 mètres des limites de lots alors que la limite permise est de 5 mètres;

Considérant les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) à savoir :

- Que le terrain est en zone agricole;

- Que l'agrandissement a été effectué depuis longtemps et qu'il n'y a pas eu de plainte formulée à cet effet;
- Que la densité d'occupation est faible et que les voisins se situent à une grande distance.

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu que le conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien accepte la demande de dérogation mineure relative au 128, rang Saint-Charles.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 05-140-16
DÉROGATION MINEURE 98, ROUTE 235

Considérant la demande de dérogation mineure soumise au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) dans le cadre du projet d'agrandissement au 98, route 235, relativement à la demande de déplacement de l'enseigne à l'extrémité de la propriété;

Considérant les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) à savoir :

- Qu'il s'agit exactement de la même enseigne;
- Que l'objet de la dérogation ne sera pas aggravé;
- Que le déplacement de cette structure améliorera l'accessibilité à ce terrain;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que le conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien accepte la demande de dérogation mineure relative au 98, route 235.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 05-141-16
RAPPORT – OBSERVATION AU 62, CROISSANT DES HIRONDELLES

Considérant qu'un puisard de rue situé face au 62, croissant des Hirondelles, nécessite d'être déplacé selon le rapport produit par les Services techniques;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que Monsieur Germain McLean soit en charge de faire procéder au déplacement dudit puisard et, qu'à cet égard, il soit autorisé à engager les dépenses relatives au déplacement ainsi que celles relatives aux prises de niveau qui pourraient être nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 05-142-16
EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

Considérant le départ de Mme Patricia Debel, directrice des services techniques, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'entériner l'embauche de M. Guillaume Lavoie au poste de directeur des services techniques, à compter du 9 mai 2016, selon les recommandations de la directrice générale dans son rapport administratif du 9 mai 2016.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 05-143-16
DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ, ENLÈVEMENT DE SOL ARABLE RANG CASIMIR

Considérant la demande d'autorisation adressée par l'entreprise agricole Fiducie JVJ, propriétaire du terrain au 555, rang Casimir, à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) relativement à l'enlèvement de sol arable (andains de terres, branches et roches) sur les lots 3 518 586, 3518 581 et 3 518 577 à des fins de réfection de chemins de ferme existants;

Considérant que le potentiel des sols est bon (catégorie 3), mais que sa fertilité est limitée par l'acidité au-delà d'une certaine profondeur;

Considérant que l'amélioration des chemins de ferme vise à faciliter le passage de la machinerie agricole nécessaire à la pratique de l'agriculture sur ces lots;

Considérant que l'enlèvement de sols contenant trop d'acidité a pour but de préserver la fertilité des terres en culture sur ces lots;

Considérant qu'il n'y aura pas de conséquence négative supplémentaire sur les activités agricoles environnantes, puisqu'il n'y a pas de changement dans le type d'usage;

Considérant que de relocaliser les sols trop acides sur les terres en culture occasionnerait des conséquences néfastes sur les cultures de ces lots pendant plusieurs années;

Considérant que cette demande est conforme aux règlements municipaux;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'appuyer la demande d'autorisation adressée par l'entreprise agricole, Fiducie JVJ., propriétaire du terrain au 555, rang Casimir, à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) relativement à l'enlèvement de sol arable sur les lots 3 518 586, 3518 581 et 3 518 577 à des fins de réfection de chemins de ferme existants.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 05-144-16
DOS D'ÂNES RUE MERCURE

Il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'accepter la proposition d'Asphalte des Cantons inc. relative à l'installation de deux dos d'ânes allongés sur la rue Mercure, au montant de 3 391,76 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 05-145-16
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT D'AUTORISATION DE TRAVERSER –
VÉHICULES HORS ROUTE

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu de renouveler l'autorisation du schéma de traverses des chemins de la Municipalité d'Ange-Gardien pour les véhicules hors routes (VTT) pour l'année 2016-2017.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 05-146-16
EMBAUCHE DES ANIMATEURS ET ACCOMPAGNATEURS DU CAMP DE JOUR 2016

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser et d'entériner l'embauche, pour le camp de jour 2016, des animateurs/trices et des accompagnateurs/trices suivants : Boris Carrier, Camille Chagot, Shany Côté, Cassandra Cournoyer, Julie Foisy, Caroline Gagné, Carolane Gagné-Quirion, Vicky Laplante-Bott, Vanessa Manimwe, Catherine Martel, Cassandre Mercier, Marianne Paradis, Isabelle Rivard et Samanth'aa Tchime.

Il est également résolu d'accorder les salaires recommandés par la directrice du service des loisirs, Mme Jennie Rainville, dans son rapport du 27 avril 2016.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 05-147-16
ADHÉSION 2016-2017 À LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'autoriser l'adhésion de la Municipalité d'Ange-Gardien à Loisir et Sport Montérégie ainsi que la dépense relative à la cotisation annuelle de 92,36 \$, taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION 05-148-16
CONCEPTION ET MISE EN PLAN POUR L'AIRE DE JEUX D'EAU

Considérant le futur aménagement de jeux d'eau dans la Municipalité d'Ange-Gardien, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'accepter l'offre de services de M. Pierre Girard, ingénieur, de l'entreprise Girard-Hébert, à effectuer la conception et la mise en plan de l'aire de jeux d'eau, selon la soumission reçue au montant de 1 200,00 \$, taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION 05-149-16
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

Yvan Pinsonneault, maire

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière